

# COMPTE RENDU DU CA DU 27 JUIN 2023

## Présents :

Tony Roho  
Thomas Baucher  
Audrey Rousselin  
Serge Bellaïche  
Bruno Tirel  
Fabien Lalot

## Absents excusés :

Philippe Képéklan  
Jérémy Cornuault

## ORDRE DU JOUR

1. Assemblée générale du 4 juillet
2. ARS
3. Réunion de planification du 19 septembre
4. PDS
5. Formations
6. Subventions
7. CPTS
8. Questions diverses

Début de la réunion : 20 H 30 chez Thomas Baucher : 123 route de Guisseray 91650 BREUILLET

### 1. Assemblée générale

Nous n'avons pas reçu les confirmations de présence ni les pouvoirs de tous les adhérents. Tony souhaite également inviter les présidents des CPTS. Un courrier a été rédigé dans ce sens et va être rapidement envoyé.

### 2. ARS

L'ARS nous a donné rendez-vous le mardi 11 juillet.  
Tony et Thomas se rendront dans leurs locaux à 14 H.

### 3. Réunion de planification du 19 septembre

La salle de l'IFSI à Longjumeau a bien été réservée pour le mardi 19 septembre.  
Le courrier de convocation a été complété par la phrase suivante afin de le rendre plus attractif : *Venez intégrer un réseau avec une équipe jeune, active, dynamique et solidaire. Plus nous serons nombreux, plus le travail sera facile à répartir. Nous comptons sur votre soutien. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre président, Tony Roho.*

A l'unanimité des présents, cet ajout est validé.

Tony effectue un travail de recrutement auprès des kinésithérapeutes sur le secteur Nord car le nombre d'adhérents sur ce secteur a beaucoup baissé.

L'épouse de Jan Litwin, Aude, sera présente afin de sensibiliser sur le syndrome du bébé secoué. Le secrétariat est en charge de contacter l'association Enfance & Santé afin de leur demander de nous transmettre des affiches sur ce thème et ainsi les distribuer à nos adhérents.

### 4. PDS

A ce jour, 48 bébés ont été pris en charge dans le cadre de la PDS.  
Il n'y a pas beaucoup de demandes chaque week-end.

Bruno propose de réduire la durée des gardes hivernales au profit de la PDS, en arrêtant les gardes fin février et en débutant la PDS en mars.

A voir lors de la prochaine saison des gardes.

## 5. Formations

### • Kinésithérapie respiratoire :

Stéphane Otto a modifié le contenu de la formation afin d'être en conformité avec les critères de l'ANDPC.

Nous avons soumis une nouvelle demande d'enregistrement et nous attendons le retour de l'ANDPC.

A ce jour, nous avons une dizaine de participants intéressés.

### • PBVE - niveau 1 :

La formation a bien été validée par l'ANDPC.

La session du 14 au 17 septembre est complète avec 18 participants et une liste d'attente.

Celle du 30 novembre au 3 décembre est également complète avec 20 participants aussi une liste d'attente.

### • Confection d'attelles - niveau 2 :

La formation n'a pas été validée par l'ANDPC pour les raisons suivantes :

*Cette action a été rejetée par l'Agence DPC.*

*L'objectif principal de l'orientation prioritaire n°269 que vous avez choisie est l'autonomisation du patient. L'action doit comporter des temps dédiés à des techniques pratiques qui ont vocation à autonomiser le patient et proposer des outils simples et accessibles que le patient peut utiliser en autonomie. L'autonomisation n'est pas suffisamment prégnante dans tant au niveau du résumé, des objectifs figurant dans le rubrique "Résumé et objectifs" qu'au sein du déroulé figurant dans la pièce jointe n°1 de "Document(s) de description de l'action". Un remaniement trop important de l'action serait nécessaire pour qu'elle puisse répondre aux attendus et l'action est de ce fait rejetée. De plus, le déroulé pédagogique transmis en pièce jointe de la rubrique "Document(s) de description de l'action" n'est pas suffisamment détaillé. Pour rappel, il s'agit de présenter la planification détaillée des 16 heures de formation en explicitant pour chaque séquence pédagogique la durée, l'objectif, la méthode, les éléments de contenus.*

Judith Sadone est en charge de procéder aux modifications nécessaires afin que nous puissions soumettre à nouveau la formation à l'ANDPC.

Nous avons 12 inscrits à la session du 14-15 octobre. Il faut les prévenir que nous n'avons pas la certitude d'une prise en charge DPC (le délai de réponse est d'environ 3 mois).

• BPCO : il est prévu de procéder à l'enregistrement de cette formation auprès de l'ANDPC dès que possible afin de la proposer courant 2024 (dates à définir avec les formateurs).

• Bruno propose que l'on intègre une formation territoriale à l'ETP (Education Thérapeutique du Patient). A réfléchir et prévoir éventuellement une réunion avec des intervenants potentiels.

## 6. Subventions des mairies

A ce jour, nous avons reçu les subventions de : Palaiseau (500 €), Athis-Mons (350 €), Savigny sur Orge (1000 €), Evry (300 €), Yerres (500 €), Les ulis (250 €), Longjumeau (200 €), Corbeil-Essonnes (500 €) et Morangis a accepté de nous subventionner à hauteur de 300 €.

Soit un total de **3 900 €**.

## 7. CPTS

La convention avec Hygie a bien été signée.

Les CPTS Noé Santé et du Val d'Orge demandent chacune qu'on leur fournisse une facture d'un montant 6 000 € afin de procéder au versement de cette somme. Le secrétariat s'en charge.

Un contact a été établi avec la CPTS Centre Essonne. Il reste à prévoir une rencontre avec Monsieur Hermann MBONGO.

## 8. Questions diverses

• Tony est en charge de contacter les responsables des centres investigateurs pour leur demander de ramener le matériel en leur possession le jour de l'assemblée générale. Nous prévoyons de faire le point et de le renouveler.

**Serge propose de demander aux adhérents s'ils sont intéressés par l'acquisition de saturomètres, ce qui permettrait de négocier un meilleur prix d'achat en fonction de la quantité lorsque nous en commanderons pour l'étude Bronkiville.**